

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01024

Numéro SIREN : 440 082 493

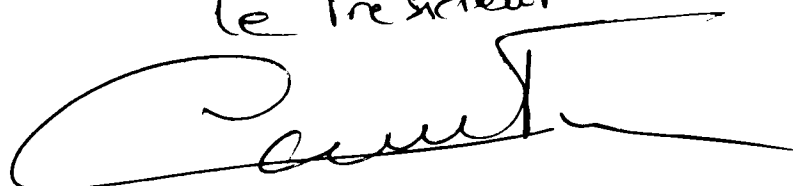
Nom ou dénomination : 2 C

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2023 sous le numéro de dépôt 11995

COMPTE DE RESULTAT

			31/12/2022	31/12/2021
Nombre de mois de la période			12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION			Total	Total
	Ventes de marchandises			
	Production vendue	biens		
		services	6 994	9 963
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		6 994	9 963
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)		1 994	
	Autres produits (1) (11)		660	82
Total des produits d'exploitation (2) (I)			9 648	10 045
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
	Variation de stock (marchandises)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)		13 358	15 491
	Impôts, taxes et versements assimilés		159	153
	Salaires et traitements		11 744	8 500
	Charges sociales (10)		5 057	4 647
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
Autres charges (12)		4	253	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			30 322	29 044
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-20 675	-18 998
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
	Produits financiers de participations (5)		30 872	8 046
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			30 872	8 046
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
	Intérêts et charges assimilées (6)		24 220	
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières (VI)			24 220	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)			6 651	8 046
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-14 023	-10 952

*pour copie certifiée conforme
le Président*



COMPTE DE RESULTAT

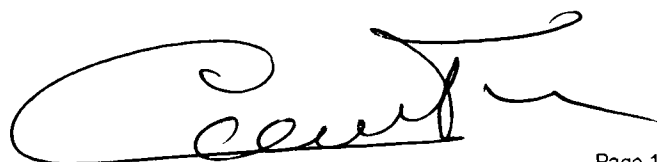
		31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	250	590
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	250	590
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	300	70 500
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	300	70 500
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-50	-69 910
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		40 769	18 681
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		54 842	99 544
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		-14 073	-80 862

Renvois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2) Dont	- Produits de locations immobilières - Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	11 719	6 675
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	24 220	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9)	Dont transferts de charges	1 994	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complém obligatoires personnelles facultatives		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	6 994,13	9 963,29
	(15)	Résultat en Euros et centimes	-14 073,25	-80 862,33



BILAN PASSIF

		31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé :	33 150)	33 150
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)	
	Réserve légale (3)		3 900
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	
	Report à nouveau		786 295
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-14 073
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
Total (I)		809 272	1 023 345
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		20
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	174 230
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		74 081
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		600
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Comptes requi	Produits constatés d'avance (4)		405
Total (IV)		249 335	26 668
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)		1 058 608	1 050 013
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
		Ecart de réévaluation libre	
		Réserve de réévaluation (1976)	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		249 335	
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		20	
			18



DETAIL DES POSTES

Immobilisations

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
AUTRES PARTICIPATIONS		
TITRES DE PARTICIPATION	4 400	4 700
Total	4 400	4 700
PRÊTS		
PRET SAS LA VACHE A LAY	70 000	70 000
Total	70 000	70 000
Total Immobilisations	74 400	74 700

Créances

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS		
CLIENTS	240	240
Total	240	240
AUTRES CRÉANCES		
TVA / FRAIS GÉNÉRAUX	533	
CREDIT DE TVA A REPORTER	6 430	5 724
TVA / FACTURES NON PARVENUES	4	
SCI LA JULIE	140	6 049
SCI LCA	54 669	54 036
SCI LES NOYERS	434 395	425 948
SCI JCA		58 643
SCI CANARD	12 358	13 919
SAS ADOPT1 BOX	164	14 178
INTERETS A RECEVOIR/CRÉANCES GROUPE	11 719	7 348
LA VACHE A "LAY"	3 783	3 612
Total	524 194	589 456
Total Créances	524 434	589 696

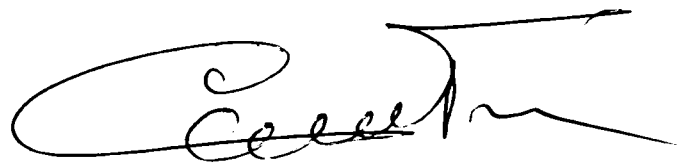
Divers

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
V.M.P		
COMPTE A TERME	415 000	
Total	415 000	
DISPONIBILITÉS		
CREDIT AGRICOLE	44 369	385 212
Total	44 369	385 212
Total Divers	459 369	385 212



Comptes de régularisation actif

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		
CCA - LOCATION DISTRIBUTEUR PIZZAS	405	405
Total	405	405
Total Comptes de régularisation actif	405	405



Capitaux propres

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		
CAPITAL	33 150	33 150
Total	33 150	33 150
RÉSERVE LÉGALE		
RESERVE LEGALE	3 900	3 900
Total	3 900	3 900
REPORT À NOUVEAU		
REPORT A NOUVEAU	786 295	1 067 158
Total	786 295	1 067 158
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
Résultat de l'exercice	-14 073	-80 862
Total	-14 073	-80 862
Total Capitaux propres	809 272	1 023 345

Dettes

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
INTERETS BANCAIRES A PAYER	20	18
Total	20	18
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS		
COMPTE COURANT C. CANTIN	150 012	10 872
INTERETS COURUS DE COMPTES COURANTS	24 218	
Total	174 230	10 872
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
<i>PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS</i>		
REMUNERATIONS DUES	9 126	
<i>SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES</i>		
URSSAF	3 434	1 854
MALAFFOFF MEDERIC	605	302
AXA	458	392
CAP - FORMATION CONTINUE	43	87
CAP - TAXE APPRENTISSAGE	9	58
<i>ETAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES</i>		
ETAT, PRELEVEMENT A LA SOURCE	406	71
TVA / FRAIS GENERAUX		8
CAP - PRELEV. SOCIAUX / DMDENDES	60 000	12 000
Total	74 081	14 772
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS		
VERSEMENTS RESTANT A EFFECT./TITRES	600	600
Total	600	600
Total Dettes	248 930	26 262

Comptes de régularisation passif

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
PCA - LOCATION DISTRIBUTEUR PIZZAS	405	405
Total	405	405
Total Comptes de régularisation passif	405	405



SAS 2C

Société par actions simplifiée au capital de 33.150 euros

Siège Social : 1 Lieudit Les Noyers
85310 NESMY

RCS LA ROCHE SUR YON 440 082 493

8003

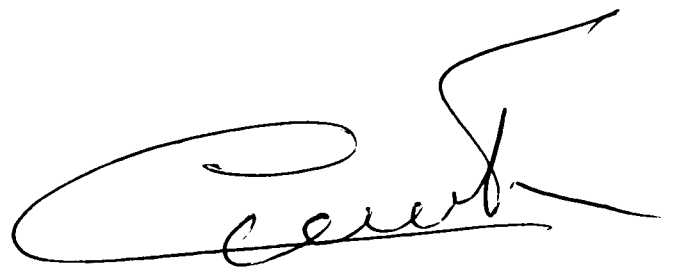
PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION

La collectivité des associés décide, d'affecter la perte nette comptable de l'exercice qui s'élève à - 14.073 euros en intégralité au compte « Report à Nouveau » qui sera ainsi porté de 786.295 euros à 772.222 euros.

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. C. C.' or similar, written in a cursive style.A smaller, handwritten signature in black ink, appearing to be 'du'.

SAS 2C

Société par actions simplifiée au capital de 33.150 euros

Siège Social : 1 Lieudit Les Noyers
85310 NESMY

RCS LA ROCHE SUR YON 440 082 493

☞

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à 18 heures, sur convocation de Monsieur Christophe CANTIN, Président, les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social à NESMY (85310) - 1 Lieudit Les Noyers.

LES ASSOCIES PRESENTS ONT EMARGE LA FEUILLE DE PRESENCE,
SAVOIR :

	<u>Présent</u>	<u>Absent</u>	<u>Représenté</u>
- Monsieur Christophe CANTIN propriétaire de TROIS MILLE TROIS CENT QUINZE ACTIONS, ci 3 315 actions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et approbation des comptes dudit exercice ;
- Quitus à donner au Président ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport du Président sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et approbation desdites conventions ;
- Formalités de publicité.

L'Assemblée, réunissant les associés possédant 3.315 actions sur les 3.315 actions formant le capital social, est déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement sur l'ordre du jour.

che

Le Président de la société, susnommé, préside la séance.

Il déclare que tous les documents et renseignements prescrits par les textes en vigueur ont été tenus à la disposition des associés dans les délais fixés par la loi et les règlements.

Il lui est donné acte de ces déclarations.

Puis, le Président donne lecture du bilan, du compte de résultat, de l'annexe ainsi que de son rapport de gestion sur l'exercice écoulé, et de celui ayant trait aux conventions.

Il déclare ensuite la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la collectivité des associés constate que lesdits comptes se soldent par une perte nette comptable de - 14.073 euros, ainsi qu'il résulte du bilan soumis aux associés.

Ces comptes sont examinés et approuvés.

Statuant par application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que la société n'a engagée aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne au Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide, d'affecter la perte nette comptable de l'exercice qui s'élève à - 14.073 euros en intégralité au compte « Report à Nouveau » qui sera ainsi porté de 786.295 euros à 772.222 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, les associés constatent l'absence de nouvelle convention, et approuvent en tant que besoin, les conventions conclues antérieurement qui se sont poursuivies au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, et spécialement à Me Marc BEZY, Cabinet d'Avocats M.B. AVOCATS-CONSEILS, 8 rue Racine - 44000 NANTES, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

✍

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée,

Et le présent procès-verbal a été signé par tous les associés présents.

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Bezy', is written across the bottom right of the page.